

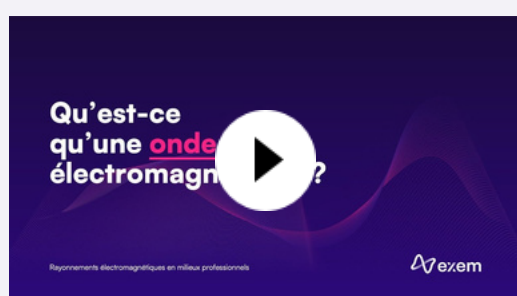
L'exposition des travailleurs aux champs électromagnétiques

Depuis le 1er janvier 2017, l'employeur est tenu d'évaluer le risque d'exposition de ses salariés aux champs électromagnétiques, quelle que soit la structure de la société.

[En savoir plus](#)

Exem lance une série de vidéos pédagogiques !

Découvrez notre premier épisode : "Qu'est-ce qu'une onde électromagnétique ?"

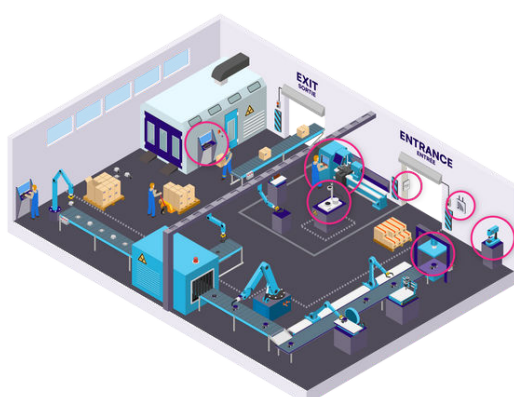


Notre webinaire dédié aux "Ondes électromagnétiques en milieu professionnel" a été apprécié par bon nombre d'entre vous. Afin de partager son contenu avec un public plus large, nous lançons une série de vidéos pédagogiques ! **Chaque mois, retrouvez une nouvelle vidéo sur notre chaîne YouTube** pour mieux comprendre la gestion de l'exposition aux ondes.

[Téléchargez notre livre blanc](#)

La mesure des sources dans l'industrie

Lors de nos deux premières newsletters, nous avons abordé le [recensement des sources](#) et les [notions de VLE et VA](#). Parlons maintenant de la réalisation des mesures des sources dans l'industrie...



Le recensement des sources

Pour rappel, la phase de recensement a permis de **déterminer les sources nécessitant une évaluation détaillée par la mesure**. Les sites industriels présentent une diversité d'équipements (parfois uniques) qui nécessite une expertise avancée pour les évaluer : poste à souder à l'arc, banc de fretage par induction, dispositifs CND, etc. mais aussi bornes WiFi ou de téléphonie mobile.

L'accompagnement technique

Lors de l'évaluation par la mesure, il est essentiel d'être accompagné par un responsable technique de l'entreprise pour plusieurs raisons :

- comprendre les divers modes de fonctionnement de l'équipement soumis à l'évaluation;
- considérer la position de l'opérateur à son poste de travail;
- évaluer les déplacements des collaborateurs à proximité de sources émettant des ondes (armoire électrique, etc.);
- prendre en compte d'autres sources situées à proximité des postes de travail.

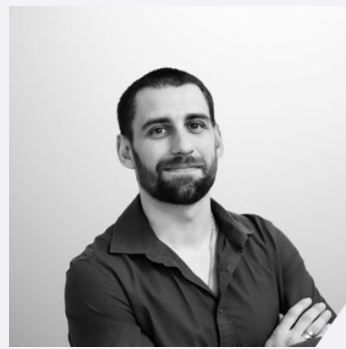
En cas de **dépassement des niveaux réglementaires**, le technicien peut également effectuer des [mesures complémentaires](#) pour évaluer à quelle distance ces niveaux seront respectés.

La précision du suivi métrologique

Les instruments de mesure sont sélectionnés en accord avec les besoins spécifiques des mesures à effectuer. Leur suivi métrologique régulier est indispensable pour **assurer la précision constante des résultats**.

Anthony CORITON, spécialiste de l'exposition aux champs électromagnétiques, vous accompagne tout au long de votre mise en conformité avec le décret 2016-1074.

[Contact](#)



Le saviez-vous ?

Avez-vous déjà remarqué ce panneau ? Il stipule que les personnes équipées d'implants actifs (tels que les pacemakers) sont interdites d'accès à une zone où des équipements émettant des ondes électromagnétiques pourraient potentiellement perturber le bon fonctionnement de leur dispositif.



L'info en +

Les ondes électromagnétiques ne s'arrêtent pas à la porte de votre société ! Alors découvrez quelques [bons comportements à adopter](#) pour réduire votre exposition aux ondes radiofréquences émises par les téléphones mobiles.